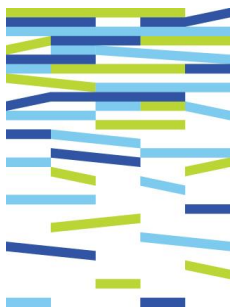




Communiqué de presse  
Toulouse, le 15 février 2019



## Canal du Midi : ouverture de la navigation le 17 mars 2019.

Grâce à la mobilisation des équipes de Voies navigables de France, avec le concours des entreprises, la navigation sera rouverte sur le canal du Midi à compter du 17 mars 2019.

**Navigation :** sur la section comprise entre Carcassonne et Marseillette, très impactée par les crues, les navigants pourront encore croiser des chantiers, notamment sur les berges du canal qui se poursuivront au-delà de cette date. La prudence est requise.

**Circulation sur les cheminements et chemins de halage :** les chemins de halage et cheminements ont également subis des dégâts importants, éboulements, boues, chutes d'arbres, ... présentant un danger pour les usagers.

Ils sont progressivement remis en état pour une ouverture à la circulation des piétons prévue le 17 mars 2019.

Ponctuellement, des zones de chantier pourront toutefois contraindre tout type de circulation. Là également, la prudence et le respect de la signalisation sont requis jusqu'à l'achèvement de ces travaux sur l'ensemble du linéaire, qui, sauf imprévu, contraintes ou conditions climatiques exceptionnelles est prévu à la mi-avril 2019.

### 4 M€ et 60 personnes mobilisés

Voies navigables de France a engagé, à ce jour, près de 4.0 M€ dans ces travaux de reconstruction auxquels s'ajoutent les chantiers réalisés en régie par les équipes de la direction territoriale Sud-Ouest de Voies navigables de France.

Au total, ce sont plus de 60 personnes qui se sont mobilisées pour assurer la reprise de la navigation dans les délais prévus.

### Point de situation

Les chantiers de réparation des ouvrages patrimoniaux et de reconstruction des digues ont été lancés simultanément et les sections du canal du Midi sont progressivement remises en eau :

- **Bief de Saint-Jean :** glissements localisés de terre sur le talus, rive gauche sur une longueur de 5 km. Les travaux de nettoyage sont en cours. Ils seront achevés à la fin février pour remise en eau début mars 2019.

- **Bief de l'Évêque** : effondrements de digues sur plusieurs dizaines de mètres (La Mijane). Les chantiers sont en cours d'achèvement et la remise en eau est prévue à la fin février 2019.
- **Bief de Villedubert** : érosions de talus et dégâts aux maçonneries de l'écluse de l'Evêque. Les travaux s'achèveront le 20 février et le bief sera remis en eau fin février 2019 ;
- **Biefs de Trèbes** : submersion de l'ouvrage du pont-canal de l'Orbiel, classé Monuments Historiques, avec arrachement des garde-corps et de nombreuses pierres de couronnement. L'ouvrage a été sécurisé. Le bief a été remis en eau à la fin du mois de janvier. Les travaux de maçonnerie débuteront au début du mois de mars. Ils n'impacteront pas la navigation.

Les cheminements autour de l'écluse de Trèbes ont été restaurés.

- **Bief de Marseillette** : rupture de la digue, rive droite du canal. Les travaux sont en cours de finition. La remise en eau est effective.
- **Bief de Jouarres** : le chantier de restauration de la digue sur le secteur de l'Argent-Double est achevé et la remise en eau est effective.
- **Canal de jonction** : les dégradations importantes sur les ouvrages dans le secteur de Gailhousty ont été réparées et le bief est remis en eau.
- **Canal de la Robine** : la totalité des biefs seront ouverts le 20 février 2019.

### Sécuriser les abords

La remise en eau des biefs permet ensuite l'intervention de bûcherons, aux côtés des équipes de VNF pour sécuriser les abords et retirer les arbres endommagés. Ces travaux se dérouleront à la fois avec des moyens fluviaux sur les zones inaccessibles par voie terrestre et avec l'appui des entreprises sur les zones accessibles, avant réouverture du canal et des chemins.

A la suite de ces interventions, la navigation peut être rouverte.




---

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

---

**Contacts presse**      **Voies navigables de France**  
**Direction territoriale Sud-Ouest**  
**Jacques Noisette**  
T. 06 62 99 43 01  
[jacques.noisette@vnf.fr](mailto:jacques.noisette@vnf.fr)